

Les utopies impériales de la France

Libération du 10 mai 2013 à 19:06

Par CATHERINE CALVET

Marcel Dorigny, chercheur sur l'esclavage et enseignant à Paris-VIII, a publié de nombreux ouvrages sur la colonisation, les mouvements abolitionnistes et indépendantistes. Au lendemain de la journée commémorative de l'abolition de l'esclavage (*lire aussi pages 2-5*), il fait le point sur les relations entre esclavage et colonisation, surtout lorsque les théories de la «nouvelle colonisation» ou de «colonisation libre» firent leur apparition, à la fin du XVIII^e siècle.

Les projets d'expédition semblent tous partir de France...

La carte résume l'ampleur et la diversité des ambitions coloniales françaises, portées à leur paroxysme sous Napoléon, alors maître de l'Europe continentale. Des projets hors de portée pour une puissance qui n'a plus le contrôle des mers depuis Trafalgar en 1805 et qui, en 1810, perd la totalité de ses colonies, confisquées par les Anglais.

Comment l'esclavage fut-il remis en question ?

Les premières critiques - non des «abus» du maître sur ses esclaves, mais de la légitimité de la possession d'un être humain par un autre - ne sont apparues qu'au cours du XVI^e siècle, chez les penseurs de l'humanisme, tel Montaigne ou Rabelais ; mais elles n'eurent guère d'échos chez les contemporains, car la justification théologique de l'esclavage dominait alors. Ce fut l'essor spectaculaire de la traite négrière et de l'esclavage colonial, au fil du XVIII^e siècle, qui engendra un mouvement de contestation radicale de l'esclavage, jugé en dehors du droit et comme une pure et simple violence faite à des êtres dominés. A partir de 1740, ce refus de considérer légitime l'appropriation d'un homme par un autre monte en puissance : Montesquieu, Rousseau, Voltaire, Raynal et Diderot, parmi d'autres, publièrent des textes d'une extrême violence pour dénier tout droit d'esclavage. Aux raisons philosophiques ou théologiques invoquées s'ajoutèrent, dès le milieu du siècle, des arguments relevant de la science économique nouvelle, aux origines du libéralisme prônant la liberté du travail, la concurrence et l'essor de la mécanisation des productions. Aux yeux de ces «philosophes économistes», le travail servile était sous-productif, archaïque.

Cela se concrétise-t-il longtemps après ?

Entre la première abolition, en 1793, acquise par l'insurrection victorieuse des esclaves de Saint-Domingue, et généralisée à toutes les colonies françaises par un décret de la Convention de 1794 - annulé en 1802 par Bonaparte - et la dernière, au Brésil en 1888, il y eut près d'un siècle. La destruction de l'esclavage a été le fruit de luttes souvent complémentaires : celle des esclaves pour leur liberté et celle, politique et intellectuelle, des sociétés abolitionnistes. Celles-ci diffusèrent auprès des opinions publiques des informations sur les horreurs de l'esclavage colonial et firent pression sur les assemblées parlementaires et les gouvernements. La lutte se fit d'abord contre la traite négrière, qualifiée de «crime d'Etat» par Mirabeau.

L'Angleterre et les Etats-Unis l'abolirent en 1807, et les nations, réunies en 1815 au Congrès de Vienne, mirent cette pratique hors la loi internationale. La traite illégale continua cependant jusqu'aux années 1850. Les abolitions de l'esclavage suivirent tardivement : Angleterre 1833, France 1848, nouveaux Etats issus des indépendances de l'Amérique espagnole entre 1841 et 1850. Enfin, les Etats-Unis en 1865, Cuba en 1883 et le Brésil en 1888.

D'où la création de la Sierra Leone et du Liberia ?

Les abolitionnistes, Britanniques puis Américains, imaginèrent que l'avenir pour les anciens esclaves libérés devait être en Afrique. Dans cette perspective du retour, les Anglais créèrent un «*établissement*» à l'embouchure de la Sierra Leone dès 1787 pour y installer des Noirs affranchis de leurs colonies. Aux Etats-Unis, un projet de même nature aboutit à la création du Liberia en 1822. En réalité, ce retour n'entraîna pas un mouvement d'adhésion chez les esclaves, la plupart d'entre eux à cette date n'ayant jamais connu l'Afrique. Sierra Leone et Liberia furent les deux réalisations relevant du nouveau projet colonial issu des débats des Lumières du XVIII^e : la nouvelle colonisation, une colonisation libre, sans esclavage et porteuse d'une mission civilisatrice : apporter les Lumières européennes au continent africain. La colonisation elle-même ne sera remise en question qu'au milieu du XX^e siècle...

Atlas des premières colonisations de **Marcel Dorigny**. Cartographie : **Fabrice Le Goff**, 96 pp., 19 €.